

Violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche : briser le tabou

Le 25 novembre, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, nous donne une occasion supplémentaire de rappeler que l'enseignement supérieur et la recherche ne sont pas épargnés par les violences sexistes et sexuelles.

Par le GROUPE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

L'université est un lieu où les violences sexistes et sexuelles ne sont pas des accidents, mais des révélateurs d'un ordre social qui persiste sous couvert de méritocratie¹. Rappelons que, selon l'enquête Virage-universités², une étudiante sur 20 déclare avoir été victime de viol ou de tentative de viol au cours de ses études, et une sur 10 de harcèlement sexuel, et que, du côté du personnel, l'enquête révèle une exposition significative aux violences sexistes et sexuelles (VSS), avec des disparités selon les statuts et les fonctions.

RESSOURCES FINANCIÈRES INSUFFISANTES

À ces éléments s'ajoute une prise en charge institutionnelle défaillante qui laisse trop souvent les victimes dans l'isolement. Farah Deruelle et Julie Jarty³ montrent ainsi que les collègues chargés des violences sexistes et sexuelles ou des plans égalité dans les universités manquent de ressources financières et travaillent souvent bénévolement ou à la marge de leur activité principale, sans reconnaissance ni soutien institutionnel et moyens pérennes⁴. Ce travail, majoritairement réalisé par des femmes, est épuisant, isolé et structurellement dévalorisé, malgré son importance cruciale pour les victimes et pour l'institution.

Si les chiffres parlent, certaines violences leur échappent, mais façonnet pourtant durablement les trajectoires. Dans une autre étude parue en 2022⁵, Farah Deruelle analyse en effet les dynamiques de séduction et de pouvoir dans les espaces informels de la recherche, comme les colloques scientifiques. Lieux de reconnaissance par les pair-es, ils deviennent aussi le théâtre de jeux ambigus où les femmes peuvent être assignées à des rôles d'objets de désir, sous le couvert de la convivialité académique. Comme le signale Sophie Pochic, pour les jeunes chercheuses,

« ces congrès constituent des zones à risque pour leur intégrité et leur carrière. En effet, il s'avère particulièrement difficile pour une jeune chercheuse de dénoncer ses collègues, a fortiori des titulaires, dans un monde restreint où la relation de subordination reste floue et élargie : tous ces collègues peuvent être de futurs évaluateurs de projets, publications, contrats, ou concours ».⁶

RENDRE VISIBLES LES VSS

Ces quelques éléments, ajoutés aux inégalités professionnelles documentées dans le dossier de la VRS cité plus haut, et dans nos diverses publications, rappellent qu'il est urgent de continuer à rendre visibles les VSS dans l'enseignement supérieur et la recherche, sous toutes leurs formes, y compris celles qui se jouent dans les interstices du quotidien académique. Il est tout aussi nécessaire de financer, à la hauteur des enjeux et des besoins, les plans d'action pour l'égalité professionnelle déclinés dans les établissements et dont un des axes est la lutte contre les VSS. Le renforcement de dispositifs de signalement et de protection, accessibles et indépendants, est indispensable, tout comme l'est la formation de tout le personnel et des étudiant-es. Sans budget pérenne fléchi, sans contraintes, toutes les déclarations d'intention n'en resteront qu'à ce stade.

Le 25 novembre, portons ces urgences ! ■

1. Cf. VRS n° 442, juillet-août-septembre 2025 : www.snesup.fr/publications/revues/vrs/vrs-ndeg442-juillet-aout-septembre-2025-egalite-professionnelle-entrer-dans.

2. Sophie Richardot, Louise Laglenne et Delphine Guérin, « Violences sexistes et sexuelles en contexte universitaire : victimes, conséquences et (non-) recours aux dispositifs institutionnels d'accompagnement », *Revue française des affaires sociales*, 2025/2, n° 252, p. 217-243.

3. Farah Deruelle et Julie Jarty, « Qui gère les violences sexuelles à l'université ? Coût et pénibilité d'un (autre) travail académique », *Nouvelles questions féministes*, 2024/2, n° 43, p. 78-93.

4. Rapport d'activité 2022 de la CPED : www.cped-egalite.fr/rapport-dactivite-2022/.

5. Farah Deruelle, « La sexualité en colloque, une « parenthèse enchantée » ? Violences et rituels professionnels à l'épreuve de l'égalité des carrières scientifiques », *Terrains & Travaux*, 2022/1, n° 40, p. 89-111.

6. Sophie Pochic, « Pourquoi la lutte contre les violences sexistes et sexuelles est-elle si compliquée à mener ? », VRS n° 442, juillet-août-septembre 2025, p. 14.

